

Cellule Développement durable - Structure du rapport d'activités 2022

Nom du SPF : SPF Finances

Nom du Coordinateur DD : Lode Bruneel

1. La cellule DD en 2022

La cellule DD actuelle est composée de deux personnes : Lode Bruneel, qui assume le rôle de coordinateur interne et de représentant externe de notre SPF au sein de la CIDD, de l'IFDD, du CFDD et des organisations associées et Viviane De Cocq, qui est responsable de la communication et du développement des initiatives. La cellule DD a été intégrée dans sa totalité au COC des Services du Président, et ce, jusqu'à la création du service Responsabilité sociétale des entreprises.

Le réseau interne DD est composé de représentants de chaque administration et service d'encadrement. Cette composition permet au réseau d'intégrer le DD et de l'ancrer dans les lignes politiques et dans le fonctionnement quotidien de notre SPF. Grâce à cette coopération transversale, nous lançons le débat sur la durabilité et tentons d'obtenir plus d'interactivité et de visibilité. Le réseau interne est présidé par le coordinateur de la cellule DD.

Le service DD a participé en 2022 aux activités externes suivantes de l'IFDD et de la CIDD :

- Les réunions plénières de la CIDD
- le réseau des coordinateurs DD de l'IFDD pour le partage des connaissances
- Les activités du CFDD pour la mise sur pied d'un plan d'action fédéral DD ;
- Les réunions du Groupe de travail Stratégie fédérale DD.
- Les réunions avec les consultants de KPMG pour rédiger la charte des SDG.
- Les réunions avec des consultants de 'Sustenuto' pour la mise sur pied d'une matrice de maturité

2. La contribution du SPF/SPP/Ministère de la Défense aux mesures et actions du PFDD

2.1. Approche stratégique du service en termes d'intégration et de mise en œuvre du PFDD

En tant que SPF Finances, nous mettons tout en œuvre pour réaliser le PFDD. Par le biais de diverses initiatives, nous cherchons à placer le développement durable et la réalisation des SDG au cœur de notre fonctionnement. Grâce à l'étroite collaboration de nos services de stratégie et de développement durable, nous intégrons les SDG dans tous nos plans stratégiques et opérationnels.

La coordination de nos actions dans le cadre du PFDD est observée par notre réseau interne de DD. Dans ce réseau, toutes nos entités sont représentées et impliquées. Ce réseau assure une attention et un suivi constants du PFDD. Toutefois, notre engagement en faveur de la durabilité va bien au-delà. Chaque année, nous élaborons un plan d'action supplémentaire et

spécifique à notre SPF avec des actions visant à promouvoir notre développement durable. Chaque année, nous analysons les actions prévues dans le rapport annuel du DD. Nous soumettons chaque année, en toute transparence, ce rapport annuel à l'IFDD. Cette année, nous avons également piloté la création d'une charte des SDG et commencé à travailler sur une nouvelle analyse de matérialité afin de nous donner une image claire de notre position exacte en matière de durabilité.

2.2. Description des mesures et des actions du PFDD mises en œuvre en 2021 (octobre à décembre 2022)

En tant que SPF Finances, nous sommes impliqués dans 95 mesures et actions du PFDD. Pour 39 de ces mesures, nous attendons toujours une initiative des experts de l'administration en charge de la mesure en question. Pour 3 actions dont nous sommes nous-mêmes responsables, nous n'avons pas encore pris d'initiative.

Nous nous engageons à intégrer autant que possible les SDG dans notre fonctionnement. Par exemple, en tant que SPF Finances, nous participons au pilote de la charte de durabilité et avons commencé à rédiger une nouvelle analyse de matérialité. Dans cette analyse de matérialité, nous analysons où nous en sommes dans la réalisation de quel SDG. Pour pouvoir faire cette analyse correctement, nous développons de nombreux indicateurs qui peuvent mesurer nos progrès. Ces indicateurs, que nous préparons avec le département 'maîtrise de l'organisation', nous souhaitons pouvoir les discuter au sein des principaux conseils consultatifs fédéraux dans le courant de l'année 2023. Grâce à une bonne coopération entre nos services 'stratégie' et 'développement durable', les SDG sont déjà systématiquement intégrés dans nos plans stratégiques et opérationnels.

Le réseau interne de développement durable, dans lequel chaque administration générale de notre SPF est représentée, collabore à l'élaboration d'un plan d'action annuel. Le plan d'action est construit en utilisant les SDG comme guide. Pour chaque SDG, nous pouvons voir quelles actions et quels projets concrets nous entreprenons pour les atteindre. Dans ce plan d'action de développement durable, nous nous projetons dans l'année à venir et déterminons les actions que nous souhaitons mettre en œuvre. À la fin de l'année, nous analysons dans le rapport annuel l'état d'avancement effectif de la mise en œuvre de nos actions. Nous soumettons chaque année ce rapport annuel à la CIDD.

En tant que SPF, nous attachons également une importance particulière à notre responsabilité sociale et à la diversité. Nous avons 9 experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale qui travaillent dans nos centres de contact. Nous avons pris l'initiative de créer un nouveau service 'Responsabilité sociétale des entreprises' au sein des Services du Président et nous avons rédigé une nouvelle politique interne des RH sur la diversité et l'inclusion. Cette

nouvelle politique sera traduite en un plan d'action pluriannuel dans lequel nous travaillerons autour de cinq thèmes : l'âge, le genre, l'exclusion sociale, le handicap et le multiculturalisme.

La dimension du genre sera intégrée dans le contrat de gestion du SPF Finances et dans les plans de gestion annuels à travers les SDG. Une taskforce transversale a également été créée en 2019. Cette taskforce est présidée par la coordinatrice gender mainstreaming et est composée de représentants de nos différentes entités. Le rôle de la taskforce est d'aider le ministre des Finances à respecter ses engagements en matière de gender mainstreaming. Depuis le 14 février 2022, une nouvelle rubrique sur le gender mainstreaming a été ajoutée au site intranet du SPF Finances et à notre site web. Le gender mainstreaming joue un rôle important au sein du SPF Finances et il est important que cela soit communiqué de manière intelligente.

En tant que SPF Finances, nous informons tous les bénéficiaires potentiels de leurs droits sociaux et promouvons leur octroi automatique. Nous investissons également dans la collecte de données sur le recours et le non-recours aux droits afin de mieux cartographier ce phénomène, et nous avons travaillé à la révision de nos formulaires en ligne afin de mieux répondre aux attentes des citoyens concernés. La lisibilité et l'accessibilité ont été améliorées. En 2022, nous avons constaté que 54 % des demandes d'assistance SECAL étaient faites en ligne, contre moins de 10 % en 2021. De plus, pour faciliter l'accès au SECAL, nous lançons un projet de coopération avec les CPAS.

Le SPF Finances est un partenaire actif dans toutes les initiatives interfédérales sur le plan du télétravail. Nous avons actuellement un plan d'action « Télétravail sain » pour informer, stimuler et soutenir les collaborateurs dans le télétravail. Cela fait partie du plan annuel d'action visant à promouvoir la sécurité, la santé et le bien-être au travail.

Dans la poursuite d'un budget de mobilité alternatif, d'une éventuelle adaptation de la taxation des voitures de société et de la neutralité carbone pour les nouvelles voitures de société, la loi du 25 novembre 2021 organisant le verdissement fiscal et social de la mobilité, qui a apporté des modifications importantes à la loi du 17 mars 2019 concernant l'instauration d'un budget mobilité, est importante. Les modifications visaient à renforcer le régime existant du budget mobilité sur la base des principes suivants : simplification, flexibilisation, élargissement des modes de transport durables et sécurité juridique. La Belgique dispose déjà d'une taxe en vigueur sur l'embarquement dans un aéronef (TILEA). Cependant, encourager d'autres pays à introduire un tel impôt ne fait pas partie des compétences du SPF Finances.

En tant que SPF Finances, nous prenons des initiatives pour rendre les exigences techniques des cahiers des charges et les critères d'attribution durables. La difficulté rencontrée à cet égard est qu'il existe des dispositions dans la législation sur les marchés publics qui interdisent aux marchés de restreindre de manière significative la concurrence ou d'avoir pour

conséquence que les objectifs budgétaires ne soient pas réalisables. En effet, l'attribution doit toujours se faire à l'offre économiquement la plus avantageuse. Par conséquent, l'offre la plus durable n'est pas toujours retenue.

Au niveau européen, nous préconisons des traitements fiscaux harmonisés et des stratégies d'investissement durables. Ces actions ont été intégrées dans la stratégie de financement durable belge et complétées par d'autres mesures. Certaines de ces autres mesures ont été proposées par le consultant engagé par la Commission européenne dans le cadre de l'utilisation de l'instrument de support technique (TSI) par les deux SPF Environnement et Finances. Ce TSI sera bientôt clôturé. D'autres sont le résultat de travaux intensifs entre les deux SPF. Le projet de nouvelle stratégie belge de financement durable comprend une série d'actions et de sous-actions dans trois domaines interdépendants : les finances publiques, les marchés financiers et l'économie réelle pour atteindre les objectifs de durabilité. Il est actuellement analysé par les cabinets ministériels respectifs des Finances et de l'Environnement et sera discuté plus avant avec les autres cabinets pour permettre sa mise en œuvre concrète.

3. La gestion durable dans le fonctionnement interne du SPF/SPP/Ministère de la Défense

Pour la première fois dans l'histoire de notre SPF, notre mission fait directement référence à l'importance de la durabilité. Notre mission se lit comme suit : « En accomplissant nos tâches fiscales, financières et patrimoniales de manière correcte et efficace et en luttant contre la criminalité et la fraude (SDG 16), nous contribuons à la prospérité de chaque citoyen et de chaque entreprise (SDG 8) et aidons à construire une société sûre, solidaire et durable (SDG 10) ».

En tant que SPF Finances, nous exécutons également nos tâches clés avec un intérêt pour la responsabilité sociale des entreprises et prenons les SDG des Nations unies comme guide pour notre fonctionnement. Nous soulignons également l'importance de la consommation durable (SDG 12) et de la lutte contre le commerce illicite et le trafic de drogue (SDG 3). Nous menons une lutte contre la fraude efficace et ciblée qui s'engage en faveur de la coopération et de la coordination nationales et internationales (SDG 17) et notre ambition est d'être un employeur innovant et durable (SDG 8).

Pour concrétiser ces engagements, nous utilisons au SPF Finances le système de gestion environnementale EMAS, nous dialoguons régulièrement avec nos stakeholders à propos de notre fonctionnement et de notre politique, nous rendons régulièrement compte de notre responsabilité sociale selon les directives de la Global Reporting Initiative (GRI), nous veillons à l'application des critères DD lors des marchés publics et nous prenons des mesures pour promouvoir la mobilité douce, la durabilité du parc automobile et le bien-être du personnel.

Le SPF Finances respecte ses engagements par le biais :

- a. Du système de gestion EMAS, basé sur des directives internationales.
- b. Du plan d'action annuel DD, intégré dans le plan d'administration ;

- c. De l'intégration régulière du reporting GRI dans son rapport annuel.
- d. De la charte SDG

a. EMAS

Le SPF Finances veut gérer efficacement ses moyens matériels, et ce, pendant tout le cycle de vie en menant une politique préventive à partir de l'achat jusqu'à la production des déchets.

Il s'agit de la deuxième année du cycle EMAS (2021-2023) au North Galaxy et les premières étapes de lancement des cycles EMAS ont été franchies dans la CAE Tower de Liège et le Noordster d'Anvers. L'année prochaine, nous souhaitons enregistrer définitivement la CAE tower à Liège et l'enregistrement du Noordster est prévu pour 2024.

b. Plan d'action annuel DD

Chaque année, le réseau interne DD établit un plan d'action DD. Dans ce plan d'action, nous nous projetons dans l'année à venir, par opposition au rapport annuel dans lequel nous faisons le bilan de l'année écoulée. Sur la base de cette dynamique d'anticipation et d'évaluation, nous fixons des objectifs de plus en plus ambitieux et augmentons la durabilité globale de notre SPF.

c. Rapport GRI-G4

Il ressort d'une concertation avec l'IFDD qu'un rapport GRI complet devrait de préférence être ajouté au rapport annuel DD tous les cinq ans. Aucun volet GRI n'est prévu cette année. Les résultats de notre précédent exercice GRI sont toujours actuels et pertinents. Toutefois, des travaux préparatoires ont été entamés à la fin de l'année sous la forme d'une nouvelle matrice de maturité. Cette matrice est essentielle pour la préparation d'un nouveau rapport GRI-G4 à l'avenir.

d. Mesures et actions concrètes du SPF Finances qui contribuent aux SDG

Par le biais de ses activités de core business, le SPF Finances contribue directement ou indirectement à la réalisation des 17 SDG. Nous affichons les réalisations les plus importantes dans le cadre du plan d'administration 2022. Cette année, pour la première fois, nous avons construit notre plan d'action sur la base des 3 ambitions que nous y avons mises en avant.

Les SDG sur lesquels nous travaillons principalement, en tant qu'élément des autorités fédérales, sont : pas de pauvreté (SDG 1), travail digne et croissance économique (SDG 8), diminuer les inégalités (SDG 10), paix, sécurité et services publics forts (SDG 16), partenariats pour atteindre les objectifs (SDG 17).

